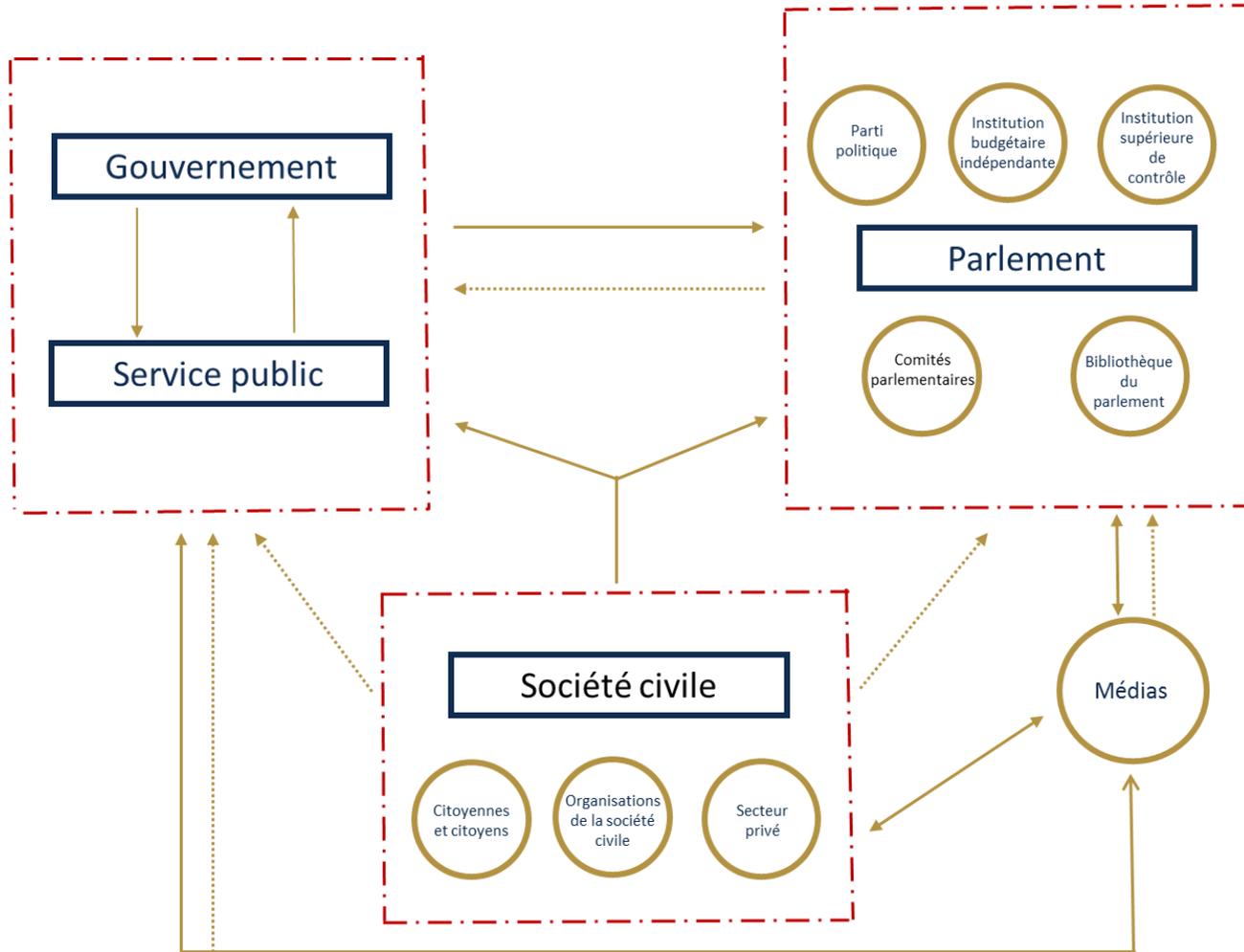


Écosystème fiscal



Légende
Flèches pointillées: relations de responsabilité
Flèches droites: flux d'information



Acteur	Description
Branche exécutive du gouvernement & service public	Entités des gouvernements central, d'État, régional, provincial, municipal ou local; toutes les entités extrabudgétaires, dont les caisses de sécurité sociale, à tous les niveaux de gouvernement; et toutes les institutions non marchandes et non lucratives contrôlées et financées principalement par des unités gouvernementales (Manuel sur la transparence budgétaire du FMI 2018). Elles sont généralement chargées d'élaborer le budget, de son application et de faire des rapports sur les résultats de son exécution.
Personnel de recherche des partis politiques	Les partis politiques peuvent disposer de personnel chargé de fournir des recherches et des analyses à ses dirigeants afin d'élaborer ses positions politiques, et pour l'opposition, de demander des comptes au gouvernement. Le personnel politique peut contribuer à l'élaboration du budget, en particulier lorsque son parti est au pouvoir. Le personnel politique de l'opposition peut se concentrer sur le contrôle des propositions de budget, sur la surveillance budgétaire et sur des propositions de politiques alternatives.
Comités parlementaires	Les comités parlementaires sont de petits groupes de parlementaires nommés pour entreprendre des tâches spécifiques et qui peuvent examiner des sujets sélectionnés plus en profondeur qu'en séance plénière. Si leurs responsabilités varient, ils peuvent contribuer à l'élaboration du budget et à la surveillance des dépenses du gouvernement.
Bibliothèque du parlement	La Bibliothèque du parlement est un bureau du parlement qui fournit généralement des recherches, des analyses et des informations personnalisées dont les parlementaires, le personnel et les organes parlementaires ont besoin pour remplir leurs fonctions. Elle peut fournir des recherches et des analyses pour aider au contrôle des propositions de budget et à la surveillance budgétaire, et pour appuyer des pratiques participatives. Au-delà de ses fonctions de recherche, elle gère les archives documentaires et garantit l'accès au public des informations parlementaires.
Institution supérieure de contrôle	L'Institution supérieure de contrôle (ISC) est l'autorité nationale chargée de contrôler la gestion des fonds publics la plus importante. Une ISC peut réaliser des audits de conformité, de performance ou financiers. Elle doit être indépendante de la branche exécutive du gouvernement sur les plans organisationnel, administratif et financier (Manuel sur la transparence budgétaire du FMI 2018). Ses rapports d'audit sont remis au parlement pour contribuer à sa fonction de surveillance, <i>ex-post</i> (c'est-à-dire après que des fonds publics aient été affectés et dépensés).
Institution budgétaire indépendante	L'Institution budgétaire indépendante (IBI) est un organe visant à promouvoir des finances publiques durables à travers différentes fonctions, comme le suivi de la conformité aux règles budgétaires, la production ou l'approbation de prévisions macroéconomiques pour le budget, et/ou le conseil sur des questions de politique budgétaire auprès du gouvernement et du parlement (Commission européenne). Elle doit être indépendante de la branche exécutive du gouvernement sur les plans organisationnel, administratif et financier. Elle peut fournir des informations et des analyses non partisans pour appuyer le parlement dans le contrôle des propositions de budget et la surveillance budgétaire, <i>ex-ante</i> (c'est-à-dire avant le vote des affectations pour soutenir les parlementaires dans leur fonction de surveillance).
Médias	Les médias sont les principaux moyens de communication de masse, incluant la diffusion, la publication et l'Internet. Ils permettent à la population de constamment vérifier et évaluer les dépenses du gouvernement, et contribuent à faire connaître des préoccupations des citoyennes et des citoyens en fournissant une plateforme de discussion. (Médias et bonne gouvernance, UNESCO).
Société civile	La société civile comprend les citoyennes et citoyens, les organisations de la société civile, le secteur privé et le public en général, incluant les migrants et les réfugiés.
Citoyennes et citoyens	Les citoyennes et citoyens peut contribuer à la surveillance et à la budgétisation financières du gouvernement grâce à des processus participatifs et au suivi de leur exécution.
Organisations de la société civile	Les organisations de la société civile (OSC) comprennent toutes les organisations non marchandes et non étatiques en dehors de la famille, dans lesquelles les personnes s'organisent pour poursuivre des intérêts communs dans le domaine public (ONG et OSC : Note sur la terminologie du PNUD 2008). Certaines OSC encouragent la responsabilité et la transparence financières du gouvernement à travers des processus participatifs dans la budgétisation et la surveillance de l'exécution des décisions en matière de dépenses.
Secteur privé	Le secteur privé est la partie de l'économie qui est gérée par des individus et des entreprises lucratives et qui n'est pas contrôlée par l'État. Il peut contribuer à l'élaboration du budget à travers des processus de consultation et il joue un rôle important dans la surveillance de l'exécution du budget.